Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 056-215600461-20260608-2026_5_5-DE

COMMUNE DE CRAC'H

Mairie Place René Le Mené 56950 CRAC'H (tél.02.97.55.03.17)

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JUIN 2026

L'an deux mil vingt-six, le lundi 8 juin à 19 heures et 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de CRAC'H, dûment convoqué par voie dématérialisée le 2 juin 2026, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Ronan LE DÉLÉZIR.

Etaient présents (19) : Mesdames et Messieurs, Ronan LE DÉLÉZIR, Patricia LE VIGOUROUX, Augustin GASCHIGNARD, Jeanne DREANO, Pascal DEPOORTERE, Yoann GREZEL, Hubert d'ABOVILLE, Marie-Pierre LOIZIC, Jean-François FERTIN, Alain SANTERRE, Laurent LE BAGOUSSE, Magali LANGLAIS-ARS, Marianne LE BARON, Nadine SEGALEN, Sébastien LE BOULER, Ismaël HERVE, Philippe BEZIEAU, Laurence EDELIN, Agnès DUPERRIN.

Absentes donnant pouvoir (4) : Caroline COUGOULIC avait donné pouvoir à Patricia LE VIGOUROUX, Sandra LE BIHAN avait donné pouvoir à Jeanne DREANO, Anaïs HENRIO avait donné pouvoir à Yoann GREZEL, Clémence JICQUELLO avait donné pouvoir à Pascal DEPOORTERE.

Secrétaire de séance : Pascal DEPOORTERE

Conseillers en exercice : 23	Présents : 19	Votants : 23

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

2026-5-5 Etude diagnostic de l'Eglise – attribution du marché
Rapporteur Ronan LE DÉLÉZIR

Une consultation a été lancée pour une mission de diagnostic architectural, patrimonial et structurel sur notre Eglise paroissiale.
L'équipe retenue sera chargée de faire un relevé complet de l'édifice, une étude patrimoniale, une expertise technique (analyse des désordres sanitaires et structurels, état des lieux des installations techniques, du mobilier …). Ce qui permettra de définir un projet de restauration, d'établir un programme de travaux hiérarchisés et d'évaluer financièrement les travaux à engager.

Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 056-215600461-20260608-2026_5_5-DE

Plusieurs architectes du patrimoine avec des références comparables à l'étude projetée ont été sollicités. La date de remise des offres était fixée au 17 novembre 2025.
A l'issue de la consultation une seule offre a été présentée. Cette offre a fait l'objet d'une négociation avec l'entreprise qui a révisé sa proposition et nous l'a transmise le 12 mai 2026.

Il est proposé au conseil municipal de retenir l'offre du cabinet YLEX ARCHITECTURE, architecte mandataire du groupement, basée à Dinan pour un montant de forfaitaire de 34 444,11 € HT.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DECIDE d'attribuer la mission d'étude préalable de l'Eglise au groupement conjoint YLEX ARCHITECTURE architecte du patrimoine (mandataire), Cabinet Laurent TAILLANDIER Economiste de la construction (co-traitant 1), ECIE bureau d'étude fluides (co-traitant 2), atelier Coréum restaurateur immobilier (co-traitant 3) pour un montant forfaitaire HT de 34 444,11 euros ;
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer le marché correspondant ainsi que toutes les pièces afférentes au dossier ;

23 pour, 0 abstention, 0 contre

Pour Extrait Conforme

Le Maire,

Ronan LE DÉLÉZIR

MAIRIE DE CRAC'H
MORBIHAN

Le secrétaire de séance,

Pascal DEPOORTERE